

# LE COUARAIL



*Été 2017 - Numéro 33*



*Badonviller dans la verdure du Printemps*



# Sommaire

Page 1	Couverture	Page 20-21	Guerre en Vosges - Badonviller Ville Martyre
Page 2	Sommaire	Page 22	Amicale du 9 <sup>ème</sup> RG Résidence des Personnes Âgées
Page 3	Editorial du Maire, Bernard Muller	Page 23	Des Motards à Badonviller
Page 4	Vœux de la Municipalité	Page 24	CCVTT
Page 5	Concours Maisons Fleuries Décorations de Noël Lâchers de Ballons	Page 25	Club de Tennis Aménagement Centre-Ville
Page 6-7	Budgets	Page 26	Club Vosgien Erratum
Page 8-9	Bicentenaire de la mort de Charles Messier	Page 27	Art et Culture
Page 10	Bon à savoir	Page 28-29	Les Gazelles
Page 11	Course aux œufs Maison de Santé	Page 30	Club des Retraités
Page 12	Tambours de la Paix	Page 31	UNACITA Don du Sang
Page 13	Carnaval Danse Country	Page 32	Association Pan Long
Page 14	ACCB - De la bière à la course à pied	Page 33	ADMR
Page 15	Les précautions à prendre en période de canicule	Page 34 à 36	Une MJC pour tous
Page 16	Travaux Routiers 400 Scouts à Badonviller	Page 37	Etat Civil 1 <sup>er</sup> Semestre 2017
Page 17	Hommage à Monsieur Raphaël	Page 38-39	Animations 2 <sup>ème</sup> Semestre 2017
Page 18-19	Familles Rurales - Relais Familles	Page 40	Couverture Arrière

# Le Mot du Maire

---



Ce premier semestre aura connu une activité électorale chargée avec les élections présidentielles et législatives. Le résultat des urnes a contribué à la mise en place d'un nouveau Président en la personne de M. MACRON, à qui nous souhaitons de défendre, du mieux possible les intérêts de la France, et de nos concitoyens.

L'activité communale continue et verra cette année se concrétiser quelques chantiers sécuritaires et d'accessibilité.

La réalisation du sentier piétonnier de la route de la Chapelotte permettra la rénovation d'une partie du réseau d'assainissement et la desserte des terrains constructibles restants. Les piétons pourront en toute sécurité circuler le long de cette voie à fort trafic.

Le premier chantier concernant l'accessibilité démarrera cet automne et concernera l'ancien foyer municipal (Espace culture et loisirs). Le projet prévoit une réorganisation complète de la voirie, des stationnements et de l'accès aux commerces.

La salle subira également des travaux de mise aux normes électriques, acoustiques et d'isolation ainsi que la pose d'un ascenseur.

Le classement en établissement public de 4<sup>ème</sup> catégorie autorisera l'organisation de spectacles et permettra de consacrer l'espace Mansuy aux repas associatifs, aux événements familiaux, aux expositions et diverses assemblées générales.

Le conseil municipal a également autorisé le remplacement de certains matériels usagés devenus coûteux et nécessitant de grosses réparations (Tracteur et tractopelle).

Afin de pallier au mieux aux problèmes de montée des eaux et d'inondation des abords de la place du château de famine et des rues adjacentes, une opération de curage de la partie canalisée déviée de la blette sera effectuée.

Du côté de l'inter-communalité, une réflexion est engagée sur l'harmonisation des compétences.

La maison des services accueille toujours le relais services publics et le syndicat mixte, mais également les missions économie, tourisme et environnement.

La communauté de communes gère au titre de sa compétence économie : la zone des faïenceries et la zone de DOMJEVIN ainsi que toutes les problématiques liées à l'accueil d'entreprises, l'artisanat ou le commerces.

La compétence périscolaire devrait rester aux communes.

Le syndicat mixte d'aménagement des lacs, après les départs des départements et l'application de la loi Notre, verra les communes dessaisies de la gouvernance du syndicat au profit de la communauté de communes.

Il sera constitué pour la fin de l'année un syndicat dans lequel siégeront : La communauté de communes de Vezouze en Piémont ; La communauté de communes du territoire de Lunéville à Baccarat et la communauté d'agglomération de St Dié.

Souhaitons que cette nouvelle organisation soit porteuse d'avenir pour l'attractivité de nos territoires et l'économie touristique.

**Bernard Muller**



# Vœux de la Municipalité

La traditionnelle cérémonie des vœux de la Municipalité s'est déroulée dans la salle de l'Espace Mansuy et a connu comme à l'accoutumée une fréquentation importante des Badonvillois et Badonvilloises.



*Les Badonvillois et Badonvilloises bien représentés.*

Ils étaient venus nombreux écouter **Bernard Muller**, leur Maire, qui a évoqué l'année écoulée et surtout évoqué les projets de 2017.

Malgré les difficultés rencontrées avec les baisses de dotations de l'État, c'est par une gestion saine et rigoureuse, que la municipalité peut se permettre de continuer à avancer et programmer certains travaux indispensables. Les contraintes de mise en accessibilité des bâtiments publics, de la voirie

et des espaces publics bousculent le programme initial établi. La raréfaction des aides traditionnelles de l'État et du département complexifient le bouclage financier des dossiers et obligent à étaler dans le temps la réalisation des projets

Sont prévus entre autres, le changement d'énergie pour le chauffage de l'église, le fuel étant remplacé par le gaz.

Monsieur Le Maire n'a pas oublié de saluer les nouveaux habitants ainsi que toutes les associations particulièrement actives qui participent à l'animation de la commune.

C'est dans une ambiance joyeuse avec le verre de l'amitié accompagné d'amuse bouches salées et sucrées, fournies par les deux boulangeries locales, que cette manifestation s'est terminée.

*Les Lauréats des  
Concours Maisons  
Fleuries, Décorations  
de Noël et  
des Lâchers de ballons.*



# Maisons fleuries et décorations de Noël



Pour répondre aux questions que vous vous posez sur l'attribution des prix, voici les critères retenus par le jury pour l'évaluation de vos ouvrages :

Nous notons l'harmonie des couleurs, l'originalité des plantes, la mise en scène, la propreté et l'entretien.

Pour les décorations de Noël, nous prenons en considération la mise en scène, les matériaux utilisés, le choix des luminaires et l'harmonie des couleurs. La municipalité remercie les personnes qui contribuent à l'embellissement de la commune et récompense les habitants qui participent au fleurissement ou décorations de Noël

Comme chaque année, la municipalité a récompensé les lauréats des concours Maisons Fleuries, Décorations de Noël et des Lancers de ballons du 14 Juillet.

## **Maisons Fleuries**

Mme et M. **Gegoux Danielle**  
Mme et M. **Heinrich Didier**  
Mme et M. **Brignon Bernard**  
Mme **Ott Marguerite**  
Mme et M. **Bouche Edith**  
M. **Witte mann Daniel**  
Mme et M. **Bottard Gérard**  
Mme et M. **Rein Pierre**

Mme et M. **Perquin Jean Luc**  
Mme et M. **Pagliani Enrico**  
Mme et M. **Fixaris Jean Michel**  
Mme et M. **Thiriet Michel**  
M. **Dal Maso Daniel**  
Mme **Jacquememin Thérèse**  
Mme et M. **Lavallois Bernard**  
Mme et M. **Poussardin Michel**  
M. **Brandmeyer Paul**  
Mme et M. **Herrbach Jean Luc**

Mme **Neuhart Lucie**  
M. **Kurtz Sylvain**  
Mme et M. **Plassais Jean Louis**  
Mme **Siegler Nathalie**  
Mme et M. **Robin André**  
M. **Gerard Jean Luc**  
Mme et M. **Claude Daniel**  
Mme **Muller Michèle**  
M. **Ribeiro Jacques**  
Mme et M. **Pereira Americo**

## **Décorations de Noël**

Mme **Royer Annick** et M. **Schutz**  
Mme et M. **Robin André**  
Mme et M. **Alizon Johan**  
Mme et M. **Alizon Fabrice**  
Mme et M. **Fheisthammel Jean**  
Mme et M. **Pagliani Enrico**  
Mme et M. **Claude Daniel**  
M. **Douville Jean**  
Mme et M. **Royer Christian**

Mme et M. **Bottard Gérard**  
Mme et M. **Schlatchter Etienne**  
Mme et M. **Gegoux Alain**  
Mme **Grandadam Rachel**  
Mme et M. **Evrard Maurice**  
Mme et M. **Herrbach Jean-Luc**  
Mme **Cuny Jacqueline**  
Mme **Defranoux Melissa**  
Mme **Bouche Edith**  
M. **Zouad Cédric**

Mme et M. **Job Lionel**  
Mme **Klei Yolande**  
Mme et M. **Plassais Jean**  
Mme et M. **Haas Cédric**  
Mme et M. **Poix Sébastien**  
Mme et M. **Zimmer Georges**  
Mme **Martin Anne-Marie**  
Mme et M. **Larcher Jackie**  
Mme et M. **Bena Francis**  
M. **Perquin Fabrice**

## **Commerces**

**Irlinger Christian**  
**Boucherie Florentz**  
**Garage Fulpin**  
**Café Restaurant Le Commerce**  
**Tabac Presse**  
**Boulangerie Seibert**

## **Balcons**

Mme **Miot Bernadette**  
Mme et M. **Gerardin Gilbert**  
Mme et M. **Spinozzi Antoine**

## **Lâchers de ballons**

Retour en mairie des étiquettes au nom des enfants :

**Combeau Lauryline** de Pierre Percée  
**Poix Aaron** de Badonviller  
**Miot Lou Anne** de Badonviller  
**Kohler Antoine** de Badonviller  
**Bernez Manon** de Laxou  
**Gentil Muller Manon**  
**Dablainville Pierre** de Badonviller



# Budgets

## Comptes Administratifs Budget Communal 2016

### Vue d'ensemble du réalisé par chapitre de fonctionnement en dépenses et en recette

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère générales	343 430,88	013	Atténuations de charges	36 212,84
012	Charges de personnel et frais assimilés	661 293,27	70	Produits de services, domaine et ventes diverses	63 887,84
014	Atténuations de produits	230 307,00	73	Impôts et taxes	881 429,45
65	Autres charges de gestion	212 056,67	74	Dotations, subventions et participations	279 404,56
66	Charges financières	16 915,77	75	Autres produits de gestion courante	307 755,67
67	Charges exceptionnelles	1 923,20	76	Produits financiers	4,82
042	Opérations d'ordre de transfert en sections	7 704,20	77	Produits exceptionnels	17 825,71
			002	Excédent d'ordre de fonctionnement reporté	335 655,20
			042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	<b>Total dépenses</b>	<b>1 473 630,99</b>		<b>Total recettes</b>	<b>1 922 176,09</b>

## Comptes Administratifs Budget Communal 2016

### Vue d'ensemble par chapitre d'investissement en dépenses et en recette

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	39 779,96	10	Dotations, fonds divers et réserves	12 925,05
20	Immobilisations incorporelles	700,00	13	Subventions d'investissement reçues	29 889,00
204	Subventions d'équipements versées	5 007,00	165	Dépôt et cautionnement reçus	1 489,84
21	Immobilisations corporelles	155 860,94	001	Soldes d'exécution positif reporté de N-1	6 580,54
23	Immobilisations en cours	31 424,64	27	Autres immobilisations financières	5 000,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 704,20
	<b>Total dépenses</b>	<b>237 772,54</b>		<b>Total recettes</b>	<b>63 588,63</b>

## Budget communal Badonviller 2017

### Vue d'ensemble du réalisé par chapitre de fonctionnement en dépenses et en recette

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	443 800,00	013	Atténuations de charges	42 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	697 200,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	53 692,00
014	Atténuations de produits	230 307,00	73	Impôts et taxes	879 699,00
65	Autres charges de gestion courante	180 630,00	74	Dotations, subventions et participations	277 724,00
66	Charges financières	15 050,00	75	Autres produits de gestion courante	336 000,00
67	Charges exceptionnelles	9 900,00	76	Produits financiers	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 338,00	77	Produits exceptionnels	4 800,00
023	Virement à la section d'investissement	76 369,00	002	Excédents d'ordre de fonctionnement reporté	278 231,19
	<b>Total dépenses</b>	<b>1 656 594,00</b>	<b>042</b>	<b>Total recettes</b>	<b>1 872 146,19</b>

# Budgets



## Comptes Administratifs - Exercice 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve l'ensemble des comptes de l'Exercice 2016 qui fait apparaître les résultats suivants :

### Commune

#### Section de Fonctionnement

Recettes	1 922 176.09
Dépenses	1 473 630.99
Excédent	448 545.10

#### Section d'Investissement

Recettes	344 359.46
Dépenses	350 940
Déficit	6 580.54

### Eau

#### Section d'Exploitation

Recettes	200 407.46
Dépenses	90 693.35
Excédent	109 714.11

Recettes	140 058.30
Dépenses	7 507.06
Excédent	132 551.24

### Assainissement

Recettes	307 606.67
Dépenses	162 867.29
Excédent	144 739.38

Recettes	86 427.70
Dépenses	98 364.10
Déficit	11 936.4

### Foret

Recettes	373 261.99
Dépenses	135 773.41
Excédent	237 488.58

Recettes	11 085.30
Dépenses	25 535.47
Déficit	14 450.17

### Maison de santé

Recettes	69 616.55
Dépenses	40 741.97
Excédent	28 874.58

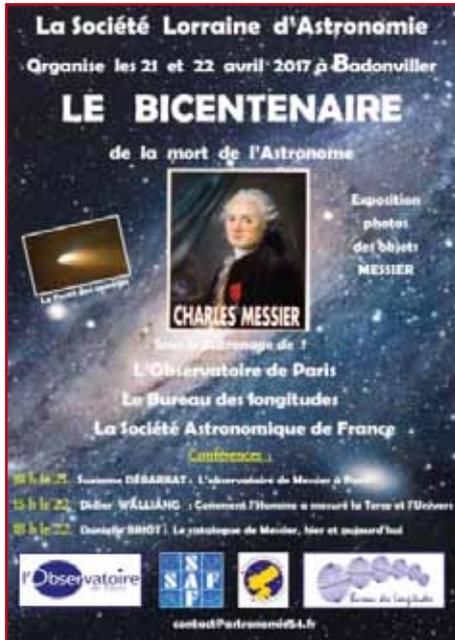
Recettes	8 675.45
Dépenses	25 131.23
Déficit	16 455.78

### Taux d'imposition 2017 (identique à 2016)



Taxe d'Habitation :	13.54 %
Taxe sur le Foncier Bâti :	8.13 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti :	22.23 %
Contribution Foncière des Entreprises :	17.01 %

# 2017 : Bicentenaire de la mort

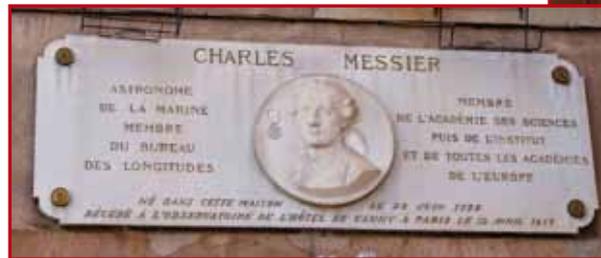


**L'Observatoire de Paris, la Société Astronomique de France, le Bureau des Longitudes, en partenariat avec la Société Lorraine d'Astronomie, à Badonviller (54)**

Il était normal d'organiser une manifestation dans la ville natale de Charles Messier à cette belle occasion afin de lui rendre hommage. C'est ainsi que le vendredi 21 et le samedi 22 avril, une quinzaine de nos membres ont été chaleureusement accueillis par la municipalité.



*Maison natale de Charles Messier. (1730-1817)*



*Plaque commémorative, apposée pour le bicentenaire de sa naissance, en 1931.*

L'observation du Soleil était prévue le vendredi après-midi et quelques personnes en ont profité : deux petites taches et de « timides » protubérances étaient visibles à sa surface.

Des invités de marque avaient accepté d'être des nôtres : **Hartmut Frommert** (déjà présent lors de notre manifestation d'avril 2001) et sa femme **Sonja, Suzanne Débarbat** (également parmi nous cette année-là) et **Danielle Briot**.

Nos deux spécialistes, **Suzanne** et **Danielle**, observant le Soleil dès leur arrivée.



*Nos deux spécialistes, Suzanne et Danielle, observant le Soleil dès leur arrivée.*

**Hartmut Frommert**, depuis 1995, est principalement responsable de la maintenance du site Web du catalogue de Messier :

<http://messier.seds.org/>



*Hartmut Frommert, Danielle Briot, Didier Walliang, Suzanne Débarbat et Bernard Muller, Maire de Badonviller.*



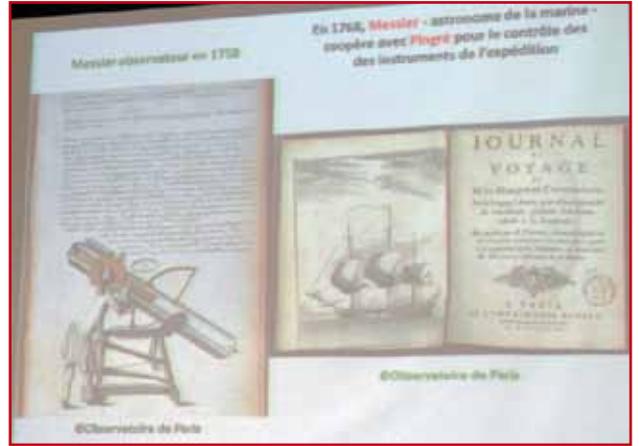
# de Charles Messier



Après le pot d'accueil, le 21 vers 17 h 30, en présence des élus locaux, le public a écouté avec intérêt la conférence présentée pendant deux heures par **Suzanne Débarbat** : « L'observatoire de Messier à Paris ».

Combien de millésimes nous a-t-elle cités ? Difficile à dire... C'était impressionnant.

*La conférence de Suzanne Débarbat.*



A l'issue du repas, les télescopes apportés par les membres de la S.L.A. - et aussi par d'autres astronomes amateurs venus spécialement de Côte-d'Or et de Meuse pour la circonstance ! - permettaient au public d'observer Jupiter et, bien sûr, quelques objets Messier... Et cela, jusqu'au-delà de minuit.



*Petit aperçu de l'exposition.*



*La première observation de La Messier en date du mai : un transit de Mercure devant le Soleil.*

Le 22, après le déjeuner, il était déjà l'heure d'assister à la conférence de **Danielle Briot** : « Le catalogue de Messier, hier et aujourd'hui ».



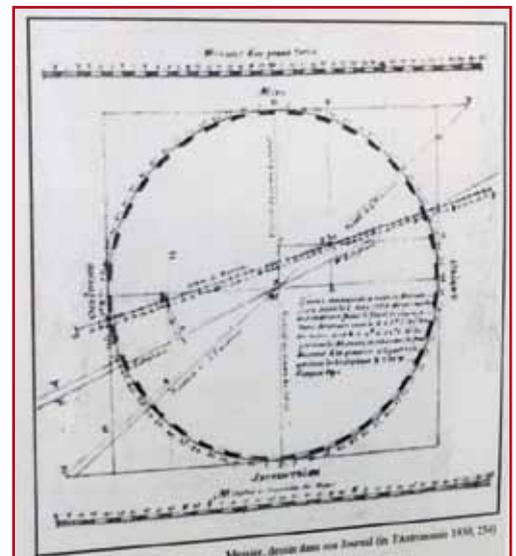
## **L'une des signatures de Charles Messier**

Une troisième conférence, celle de **Didier Walliang**, le président de la S.L.A. : « Comment a-t-on mesuré la Terre et l'Univers ? ». Cependant, le programme prévu n'était pas encore achevé. Il restait deux journées bien remplies, en définitive, pour le plus grand plaisir d'un public de qualité venu se joindre à nous... Une belle réussite.

Voilà une manifestation qui nous honore : il était très important pour nous de fêter notre astronome, préféré de tous.

Nous remercions les professionnels pour leur soutien, sans oublier la mairie de Badonviller, **Monsieur Muller** et ses adjoints. Rien n'aurait été possible sans leur aide précieuse et plus que généreuse.

*Les membres de l'Observatoire de Paris, de la Société Astronomique de France, du Bureau des Longitudes et de la Société Lorraine d'Astronomie.*



# Bon à savoir



## Votre Carte d'Identité



Depuis 2014, la carte d'identité est passée d'une validité de 10 ans à 15 ans.

Elle a été prolongée automatiquement si le titulaire était majeur au moment de sa délivrance et si la carte était valide le 1<sup>er</sup> Janvier 2014.

**Attention**, certains pays n'acceptent pas les pièces d'identité dont la date de validité est dépassée.

Renseignez-vous auprès des ambassades ou sur le site : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

## Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

Supprimée en 2013, l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur est redevenue obligatoire depuis Janvier 2017.

Les moins de 18 ans résidant en France doivent s'en munir dès lors qu'ils quittent le pays sans être accompagnés d'une personne détentrice de l'autorité parentale.

## Elections Sénatoriales

Elles auront lieu le dimanche 24 Septembre 2017

Il est inutile de vous déplacer, les sénateurs sont élus par les Conseillers Municipaux, Départementaux et Régionaux.

Ces élections permettent de renouveler 170 sièges, soit la moitié des 348 sénateurs qui sont élus pour 6 ans.



## Casque obligatoire pour les jeunes cyclistes

Le décret concernant le port obligatoire du casque pour les jeunes cyclistes a été publié au Journal Officiel le 22 Décembre 2016.

**Il stipule que : depuis le 22 Mars 2017, qu'ils soient passagers ou au guidon de leur vélo, les moins de 12 ans doivent obligatoirement porter un casque homologué et l'attacher.**

Le non-respect de cette mesure expose à une amende de 135 €.

## Vous organisez un loto Attention !

Le loto est un bon moyen pour aider au financement de votre association, mais attention 7 règles régissent votre organisation :

- Seule une organisation locale peut proposer un loto. Elle ne peut le faire que 6 fois par an.
- La manifestation doit être proposée pour favoriser des actes de bienveillance, des arts ou des activités sportives.
- Elle doit s'organiser dans un cercle restreint.
- Les mises doivent être inférieures à 20 €.
- Les lots ne peuvent pas être des sommes d'argent mais des biens, des services ou des bons d'achat non remboursables.
- Vingt-quatre heures avant l'ouverture l'événement doit être déclaré par lettre au Centre des Impôts.
- Un relevé des dépenses et des recettes doit être transmis dans les trente jours suivant la manifestation.

# Course aux œufs



Les vacances scolaires et une météo peu clémente ont eu raison du courage des parents et des enfants : la célèbre course aux œufs qui a lieu tous les ans le Lundi de Pâques a connu un succès mitigé cette année.

Pour ceux qui étaient au parc du souvenir Français, ils n'ont pas boudé leur plaisir et se sont lancé à la recherche des œufs bien cachés aux pieds des arbres pour ensuite venir les échanger contre des sachets remplis de vrais œufs. Un rayon de soleil est venu réchauffer l'ambiance avec l'arrivée de « musique à l'oreille » en fin de matinée.



*Main dans la main !*

Cette année, le comité des fêtes était heureux d'accueillir des personnes du FAS venues nous prêter main forte dans la délicate opération de dispersion des œufs. Nous les remercions et espérons encore leur présence pour les années à venir.



*Les résidents du Cap's dispersent les leurres pour les enfants.*

*Sous un p'tit coin d'parapluie !*

# Maison de santé

Le deuxième accès à la Maison de Santé est désormais achevé, les derniers travaux ayant été réalisés fin mars.

La place de l'ancienne gare a trouvé son nouveau visage avec parkings voitures et deux roues.

A présent la Maison de Santé est accessible de chaque côté ainsi que pour les résidents des cités de la Gaieté et de la Renaissance sans avoir besoin de contourner complètement le bâtiment.

Gageons que toutes ces commodités apportent un plus à cet édifice important et indispensable aux Badonvillois ainsi qu'aux communes

*L'accès piétonnier et ses points lumineux.*

# Tambours de la paix

En amont de la journée mondiale de la biodiversité, vendredi matin 19 mai 2017- dans le préau de l'école primaire du Haut-Jardinet - tous les écoliers sont rassemblés :



un espace bondé, un grand silence immobile... puis des murmures, des bois « chuchoteurs », des pierres qui chantent, des pots en terre cuites, des flûtes à eau, des coquillages, des graines, le bruissement des tiges de noisetiers... toute la diversité des sons que dame nature donne à entendre, sous la houlette d'Odile, percussionniste, vibrant de ces instruments de musique au rythme des enfants.



De cet espace sonore est né, à l'entour du préau, une exposition où les travaux des enfants révèlent leurs regards sur la diversité de la nature.

Cette réflexion sur la biodiversité, le respect de l'environnement a été portée cette année au sein de l'école.

Elle a mené au grand rassemblement des tambours de la paix. Une idée de l'UNESCO, en 1998 :



*Il fut des guerres où les enfants montaient au front pour entretenir le moral des troupes. Ils étaient bien souvent les premiers à tomber sous les balles ennemies. Les « Tambours de la paix » ont décidé de retourner cette triste symbolique.*



*Chaque année, partout dans le monde, des enfants se réunissent par centaines, par milliers, et battent tambours pour un monde sans conflit.*

*Les tambours se veulent davantage une grande fête ouverte au plus grand nombre, où tous les arts et toutes les générations expriment leur aspiration à une société moins barbare.*



**Cette initiative 2017 est portée par l'école primaire du Haut-Jardinet**

en partenariat avec les lucioles, avec la participation de Familles Rurales, 3

H Santé et la Résidence autonomie « l'Etoile ».

*L'équipe enseignante de l'école du Haut-Jardinet*



# Carnaval



**Ils étaient 300 000 selon les organisateurs et 300 selon les forces de l'ordre !! Mais une chose est sûre, ils étaient très nombreux à défilé dans les rues de Badonviller lors du carnaval 2017 sous un soleil magnifique.**

Accompagnés par la fanfare batterie de Sarrebourg Hoff, les Lionssongs, qui ouvrait le cortège avec une belle énergie et de nombreux allers retours sur la route, la joyeuse bande de carnavales a traversé la commune laissant derrière eux profusion de confettis. Tout au long du parcours, on a pu découvrir avec plaisir les vitrines décorées des commerçants.

On y retrouvait les bat' girls de l'ADMR, le club VTT, les « poneys



*Un cycliste pas ordinaire !*

rennes » de la Combelle, l'imposant blaireau du club des retraités, la belle scène forestière des personnes du FAS et le char sonore de l'ACCB. Beaucoup d'enfants costumés, prévenus par Familles Rurales, faisaient eux aussi partie du cortège accompagnés par leurs familles.

A la fin du défilé, le comité des fêtes a servi le goûter aux enfants et le café aux adultes, aidé par des jeunes filles

qui ont pour projet d'aller au Futuroscope et qui, tout au long de l'année, ont participé aux différentes manifestations, sous couvert du CAJT, avec leur accompagnatrice, la pétillante Victoria.

Le comité des fêtes remercie toutes les associations, les commerçants, le service technique et toutes les personnes qui ont participé à ce défilé.



*Il y avait foule dans les rues de la cité.*



*La joie des confettis.*

# Danse Country

La reprise des cours de danse country aura lieu lundi 11 septembre à 20 heures salle Mansuy. Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux membres (à partir de dix ans) désireux de découvrir cette activité à la fois sportive et relaxante dans une ambiance chaleureuse et de bonne humeur.

## **Pour tous renseignements**

Vous pouvez me joindre au **06.21.12.85.39**





# De la bière à la course à pied, l'ACCB sous pression

## 2017 a démarré sous les chapeaux de roues pour l'ACCB.



Après une fête de la bière réussie, l'ACCB s'est retrouvé sur les sentiers de nos forêts afin de se muscler un peu les gambettes pour la reprise de la saison.

Au programme de cette année, de nombreux trails et courses sont prévus pour l'ensemble des licenciés. A l'heure où l'article est écrit, l'ACCB a été représentée

- au trail des roches de St Dié des Vosges,
- au semi-marathon de Strasbourg,
- au trail blanc des Vosges,
- et à diverses courses.

Les prochains défis sont axés sur des trails dans le massif des Vosges

comme l'inferral trail des Vosges.

Pour les enfants, les entraînements du mercredi portent leurs fruits avec de beaux résultats comme à la finale des trophées sports et loisirs de Toul

A noter qu'il y a désormais une section ados 13-17 ans (entraînement les vendredis soir)



## ***Pour les foulées d'Halloween***

Le principal changement : cette année cela va se passer sur 2 jours :

### **Samedi 28 octobre**

Chasse aux bonbons

Marche terrifiante



### **Dimanche 29 octobre**

#### **Les courses**

Trail des lacs de Pierre Percée 27 km

Repas Course d'Halloween 14 km

Course du kiosque 5 km

Courses des monstres 400 m, 800 m 1200 m pour les enfants

### ***Pour tous renseignements :***

Facebook : Athletic club canton badonviller

Ou le Président **Nicolas Fulpin** au **06 78 33 27 09**



# Les précautions à prendre en période de canicule



## Les risques liés à la chaleur

L'exposition d'une personne à une température extérieure élevée pendant une période prolongée, sans période de fraîcheur suffisante pour permettre à l'organisme de récupérer, est susceptible d'entraîner de graves complications par dépassement des capacités de régulation thermique du corps humain.

Ces risques sont multipliés s'ils s'accompagnent de pollution atmosphérique ou de forte humidité.

## Les personnes âgées plus exposées aux fortes chaleurs

Les personnes âgées sont particulièrement exposées aux risques de déshydratation ou de malaise en cas de fortes chaleurs, notamment parce qu'elles ressentent moins la soif.

Ce risque est encore accentué chez les personnes souffrant de troubles de la mémoire, ou du comportement, de difficultés de compréhension ou d'orientation, ou dépendantes pour les actes de la vie quotidienne. Les premières chaleurs sont très lourdes à supporter car le corps humain n'est pas encore habitué à ces températures élevées.

### En période de forte chaleur :

- Fermer les rideaux et les volets des façades exposées au soleil,
- Maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure,
- Ouvrir les fenêtres tôt le matin et tard le soir,
- Créer un courant d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure,
- Éviter d'allumer les lumières,
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes de la journée, et s'il vous est indispensable de sortir, préférez le matin ou le soir et essayez de rester à l'ombre. Portez un chapeau, des vêtements légers, de préférence de couleur claire et en coton.
- En l'absence de climatisation à votre domicile, essayez de passer 2 à 3 heures par jour dans un lieu climatisé
- Prenez des douches ou des bains frais dans la journée,
- Buvez régulièrement et sans attendre d'avoir soif, au moins un litre et demi à deux litres par jour, sauf en cas de contre-indication médicale (en cas de fortes chaleurs, il faut boire suffisamment pour maintenir une élimination urinaire normale),
- Évitez les boissons à forte teneur en caféine (café, thé, colas) ou très sucrées (sodas)
- Consommez des fruits (melon, pastèque, prunes, raisin, agrumes) et des crudités (concombre, tomate...), soupes, pain...\*
- Ne soyez pas seul(e), prévenez un proche, un voisin, votre mairie...
- Écouter les bulletins et les conseils donnés à la radio, la télévision, la presse...



# Travaux routiers

Les sorties de ville sont toujours délicates au niveau sécurité, l'avenue de La Chapelotte n'échappe pas à la règle.



L'avenue de La Chapelotte avant les derniers travaux.

C'est pour cette raison qu'il avait été programmé d'aménager le côté des habitations devenues plus nombreuses au cours de ces dernières années. Lors de la visite de terrain pour évaluer l'ampleur des travaux, qui ne devaient être à l'origine que la constitution d'un sentier piétonnier, il a été constaté sur la moitié de la distance prévue, la présence d'une ancienne canalisation d'assainissement. Elle sera changée avant la réalisation du sentier piétonnier afin d'avoir une continuité d'un réseau en très bon état desservant au passage les parcelles non encore construites.

Ce sentier permettra une libre circulation des utilisateurs en toute sécurité, mettant fin au danger permanent lié à la circulation importante de cette artère et à la vitesse de certains véhicules.

# 400 scouts le 8 mai à Badonviller



Ilario

Cette fête de la victoire restera dans les annales de la commune avec la présence d'environ 400 scouts - venus de différentes régions de France - qui ont clôturé un séjour passé dans les environs de notre ville.

Ces scouts ont rempli l'église pour accompagner l'Evêque, **Jean-Pierre Papin**, qui officiait pour cette rencontre.

A l'issue de ce bel office, les scouts toujours accompagnés de l'Evêque, se sont rendus au Monument aux Morts et ont participé aux célébrations patriotiques. En interprétant « Le Champs des Marais », chant des déportés, ils ont rendu ces commémorations encore plus solennelles.

Merci à eux et merci aux jeunes qui ont lu des textes difficiles devant ce monument.

*Jean-Marie Goglion*



Hugolin



La haie d'honneur des scouts

# Monsieur Raphaël



Le Couarail de décembre 2016 était paru lorsque nous avons appris la disparition de **Monsieur Alain Raphel** le 23 septembre 2016.

Nous nous devons de rendre hommage à ce libérateur compagnon du Général Leclerc.

Cet homme était resté fidèle à ses engagements de jeunesse et profondément attaché aux valeurs qui transcendent notre pays.

Sous l'étendard du 501, il avait participé à la libération de notre Patrie en combattant pour des grandes villes, telles Alençon - Paris et Strasbourg, mais aussi pour des bourgs tels Badonviller.

C'est avec toujours beaucoup d'émotion et de fierté qu'il participait aux cérémonies patriotiques dans notre commune.

Lors des manifestations du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de notre commune, il était parmi nous et avait partagé sa joie au milieu des enfants des écoles rassemblés au Monument aux Morts et, un peu plus tard dans les grands salons de l'Hôtel de ville, en entonnant le chant de la 2<sup>ème</sup> DB.

C'était un homme d'honneur qui savait transmettre les valeurs de la Patrie, le dévouement et le courage envers elle.

Sa dévotion envers le Général Leclerc et la 2<sup>ème</sup> DB était sans faille et ne mérite que le respect.



*En présence de Madame la Sous-Préfète et du Maire de Badonviller lors de l'inauguration de la borne de la 2<sup>ème</sup> DB.*



La municipalité, son Maire **Bernard Muller** en tête, lui rend hommage au travers de cette édition du Couarail et prie sa famille et tous ses compagnons d'armes de croire en notre sympathie.

*Le même jour, il félicitait les officiels et les hommes du rang.*



# Familles rurales

**L'association familles rurales de Badonviller a créé le Relais Familles en Novembre 2015.**

Ce lieu magique, doté d'espace et de verdure avec son jardin clos, est **un lieu d'accueil, d'information et d'action.**

Il est ouvert à toutes les personnes, de la naissance aux seniors.

## **Il répond à la demande dans 4 domaines :**

- La famille
- Le lien social
- La vie quotidienne et la consommation
- L'animation locale

## **Le Relais Familles s'engage à préserver :**



- La proximité
- La convivialité
- L'écoute
- La confidentialité
- La neutralité
- Les compétences
- Les ressources
- L'accompagnement
- La participation
- Le partenariat

Se trouvent à la disposition des familles une documentation variée, une écoute, un accompagnement.

Le Relais Familles développe différentes actions comme le LAPE (lieu d'accueil parent-enfant).

C'est un lieu qui accueille les enfants de 0 à 6 ans avec un parent, grand parent oncle tante, assistante familiale, maternelle Il permet un échange entre parents et favorise une première socialisation pour préparer l'entrée à l'école maternelle en douceur.

Cet espace de rencontre est gratuit et anonyme. 2 accueillantes y sont présentes (la salariée accompagnée d'une bénévole formée à l'écoute).

## **Le lape est ouvert**

- Les lundis et jeudis matin de 9h à 11h30 à Badonviller;
- Les mardis matin de 9h à 11h30 à Cirey-sur-Vezouze;
- Un jeudi après-midi par mois de 13h30 à 16h30 à Val et Chatillon.

Les Ateliers parent-enfant autour d'activités manuelles (déco, réalisation de savon...) le Cyclo show (pour binôme fille-maman qui traite de la puberté).

Les apéros-jeux sont des moments d'échange et de partage intergénérationnels sur le thème des jeux Ils ont lieu à chaque période de vacances scolaires.

Les sorties familiales avec des visites des villes ou parcs tels que Sainte- Croix Nancy Saverne.

Le Relais porte également un atelier Tricot qui a lieu tous les mercredis de 14h à 16h et qui est porté par **Yolande** bénévole .Au sein de cet atelier un projet de réalisation de « pieuvre » est en court .Ces pieuvres apportent sérénité et bonheur aux enfants, elles seront offertes au centre Sanitaire et Médico-Social de la Croix Rouge de Blâmons.

# Familles rurales



A travers les différents échanges des parents quelques Café-parents ont vu le jour sur les thèmes suivants :

- Initiation au portage
- Allaitement
- Atelier Faber et Mazclich
- Café de la rentrée en lien avec les écoles maternelles

Le Relais Familles soutient le parent dans son rôle d'éducation, c'est pourquoi les 6 derniers mois de l'année 2017 s'annonce encore riche en activité avec :

## **Des sorties familiales :**

- À Artzwiller au plan incliné de Saint Louis
- À Sion pour observer et écouter les petits animaux de la forêt
- A Nancy...
- Spectacle de Noël

## **Des ateliers parent-enfant :**

- Fabrication de savon à la maison de la forêt
- Atelier bricolage
- Atelier transvasement...

## **Des cafés parents sur les thèmes suivants**

- Comptine et jeux de doigts
- Troubles en DYS
- Café convivial de la rentrée à l'école
- Connaître les orthophonistes, la M DPH (maison départementale pour personnes handicapé)
- Une soirée théâtre

Ces cafés parents sont ouverts à tous les parents mais également aux professionnels et aux travailleurs sociaux.

Pour bénéficier de compléments d'informations n'hésitez pas à contacter **Aurore L'hôte**, accueillante du Relais Familles situé au 3 rue Thiers à Badonviller

**Tel : 07 84 27 84 85** - mail : [relaisfamillesbadonviller@gmail.com](mailto:relaisfamillesbadonviller@gmail.com)

*Du spectacle pour  
Petits et Grands.*





# Guerre en Vosges

---

## Les otages du 12 août 1914

Les combats du 12 août 1914, durèrent de 5h à 9h du matin. Quatre heures durant lesquelles le 20<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs à pied résista héroïquement aux troupes bavaroises bien supérieures en nombre qui entrèrent en force dans Badonviller. Après des échanges de coups de feu et furieux de cette fusillade, les Allemands alléguèrent que des civils avaient tiré sur eux. Ce fut alors un déchaînement de rage et de sauvagerie outre les pillages, les incendies, les assassinats, ils prirent 23 otages rassemblés à la mairie.

Le 13 août 1914, en se retirant ils emmenèrent les otages vers Strasbourg. C'est le témoignage de **M. Marcel Grandclaude** que je porte à votre connaissance au travers du Journal L'Indépendant de Lunéville qui a pu recueillir de la bouche du jeune homme son exode vers l'Allemagne avec 22 autres captifs.

Le 14 août, les Allemands sont chassés de Badonviller; l'exode de ces malheureux commence. Ils sont à Cirey.

## Marcel Grandclaude

A 10h, des soldats Allemands nous escortèrent jusqu'à l'hôtel de ville de Cirey. Nous y avons trouvé du riz et du pain, et un habitant nous fit passer un broc de vin.

Les convois allemands passaient toujours. Des canons prenaient la route de Bertrambois. On nous fit suivre à distance.

A la sortie de Cirey, trente-quatre habitants de Neuwiller les Badonviller furent joints à notre troupe, qui se trouvait ainsi plus que doublée. Parmi les nouveaux prisonniers se trouvaient **M. le Maire, M. Miller**, et l'instituteur, **M. Colas**.

Près de Bertrambois, on nous fit faire une halte dans un verger. Vers midi, le lieutenant, chef de détachement, envoya chercher le maire de Bertrambois, en vue de réquisitionner du pain pour nous. Il ne devait rien y avoir du tout à manger, car on ne nous distribua qu'un quart d'eau.

Le canon tonnait toujours et plus fort. On nous pressa pour le départ et l'on nous mena jusqu'à Landange. On se couche sans souper. Il paraît que ce premier village annexé n'avait pas non plus de pain à nous fournir. Nous dûmes nous contenter encore d'un quart d'eau avant de nous étendre dans la remise de la pompe pour prendre un sommeil d'autant plus réparateur que nous n'avions pris qu'un peu de « jus » et d'eau depuis le matin. Les plus jeunes prisonniers grimpèrent sur un faux grenier pour laisser de la place aux anciens.

A quatre heures du matin, réveil en fanfare. Les artilleurs allemands nous demandaient ironiquement si nous avions faim.

- oui fut-il répondu
- Ja fit un autre
- Café? Café? Cria un artilleur.
- oui!

Alors au travers de la porte, on nous lança trois seaux d'eau. Le lieutenant nous fit sortir de la remise à 6h.

- On va vous conduire à Sarrebourg, dit-il. Mangez rapidement !

C'était bien inutile de nous faire cette recommandation. Nous eûmes à nous mettre sous la dent deux bouchées de pain. Une demi-douzaine d'entre nous ont pu profiter de l'obligeance d'un habitant qui apporta du café et du lait.

En route pour Sarrebourg toujours à pied. Plus nous avançons, plus il nous semblait que le canon se rapprochait. Sans doute, les troupes françaises avançaient et très rapidement. Vers 10h du matin, nous étions près de Sarrebourg. On nous campa dans un pré, où l'on nous ordonna de nous tenir couchés. Nous avions le ventre creux. Un soldat nous offrit du pain noir, du « pumpernickel ». A 3h, l'éternelle soupe de riz nous fut donnée, avec ô générosité ! Un morceau de viande à demi cuite et une boule entière de pain noir par personne.

**A la prison de Sarrebourg** : A 5h, nous faisons notre entrée à la prison de Sarrebourg, avec chacun une botte de paille.

# Badonviller ville martyre



Mais voilà qu'à 7h on nous annonce notre départ pour 8h30 du soir, par un train qui nous conduirait en Allemagne. Est-ce que les Français avanceraient toujours ?

Le départ eut lieu en effet, vers 21h30. Nous avons franchi la porte de la prison au milieu d'une foule assez dense qui, probablement prévenue, voulait nous voir passer, malgré le mauvais temps. La pluie tombait. Nous avons été mis sur deux rangs par des soldats qui avaient l'air furieux. Ils nous poussaient à coups de pieds et coups de poing. Quelques-uns criaient sans cesse : « Kaput ! » et ils montraient leurs fusils afin d'être mieux compris. Les deux gardes champêtres de Badonviller (**Gustave Dony, Jean-Baptiste Duhaut**) furent les plus maltraités, à cause certainement des képis dont ils étaient coiffés. La foule nous était hostile, mais ne manifestait guère ses sentiments. Pourtant, il y avait un « civil » qui, en français, nous traitait de belle manière. « Crapulés, apaches, sales français, francs-tireurs » étaient des expressions qui revenaient constamment dans ses cris. Au passage, j'ai entendu dire « ils seront fusillés », car ils ont tiré sur les soldats.

L'embarquement en gare fut rapide mais le voyage fut long. On nous fit monter dans deux wagons à bestiaux extrêmement sales, que l'on ferma à clefs. Une mauvaise lanterne de voiture éclairait le wagon. En route, la pluie continuait de tomber et coulait au travers de notre wagon.

A Sarreguemines, des soldats nous offrirent de l'eau. C'était plutôt par curiosité, pour nous voir.

Nous arrivâmes à Strasbourg à 10h du matin. La gare était occupée par des territoriaux d'infanterie. Un piquet nous accompagna. Dans les rues, on nous regardait. Des gens nous suivaient. Un dragon, nous voyant, tira son sabre et se précipita vers nous. Un officier lui barra le chemin et l'empêcha d'approcher. De temps à autre, nous recevions des bourrades. Un prisonnier, originaire de Neuviller, fut frappé très fort. Sans notre escorte, nous aurions été lynchés. Nous fûmes ainsi maltraités jusqu'à la prison.

Les formalités d'écrou ont été accomplies au greffe. Notre état civil inscrit, nous avons été considérés comme des condamnés de droit commun, mais on ne nous faisait pas travailler. Et pendant 24h nous devions rester dans cette prison. A 6h du matin réveil. Coucher à 6h du soir.

Un pasteur protestant nous rendait visite quelquefois, et c'était pour nous donner des nouvelles peu faites pour nous réjouir. Un jour, l'état-major allemand accusait 10 000 prisonniers à Morhange et à Dieuze, quatre corps d'armée Français en déroute. On voyait, à ce moment, des fenêtres de la prison, des drapeaux sur tous les monuments voisins, mais nous nous demandions quand même si le pasteur, n'était pas envoyé pour nous tromper.

Il vint aussi deux Alsaciens, condamnés, disaient-ils, pour des délits. Ceux-là furent bientôt suspects pour nous, et nous retenions nos langues quand ils nous annonçaient que les Allemands venaient de faire

77 000 prisonniers français, que les Anglais n'étaient pas avec nous, etc. Le lendemain, le pasteur surenchérisait: une division de cavalerie anglaise était prisonnière. Et puis on nous racontait que Toul, Epinal, Belfort avaient capitulé. Et sans cesse on nous annonçait des victoires allemandes. Pourtant il y avait moins de drapeaux visibles aux fenêtres de la prison. Il semblait qu'on en retirait chaque jour, alors que précédemment c'était une véritable débauche de pavoiement.

**Le retour à Badonviller :** Un lundi, vers 9h30 du soir, on vint nous réveiller. Le gardien déclara que les gens de Badonviller et de Neuviller devaient être prêts à partir pour 2h du matin.

Inutile de vous dépeindre notre joie ! A 3h, nous partions vers la gare, nantis chacun d'une boule de « pumpernickel » et d'un passeport en règle. Plus de drapeaux en ville, même plus sur la prison ni sur la cathédrale. Ils étaient enlevés depuis plusieurs jours et les enfants ne chantaient plus..

De Deuttch-Avrécourt, nous avons pris à pied la route de Badonviller. Quand nous sommes rentrés chez nous, nous n'avons plus trouvé personne. Trois fois les Allemands ont été chassés de notre malheureuse cité à moitié détruite et y sont rentrés.

(Le 1<sup>er</sup> décembre 1914)

*JP. Cuny*

Bibliographie : Extrait du livre de **Louis Schaudel** « Badonviller 12 août 1914 »

Collection personnelle : Témoignage de **M. Marcel Grandclaude**.



# Assemblée générale de l'amicale du 9<sup>ème</sup> RG

Cette année, l'assemblée générale de l'amicale du 9<sup>ème</sup> Régiment du Génie s'est tenue en salle d'honneur de la mairie de Badonviller et a été ouverte par le chef de Bataillon honoraire du génie **Jean-Paul Pozzo Di Borgo** président fondateur de l'Amicale des Anciens du 9<sup>ème</sup> R.G. Cette assemblée a été saluée par



la présence de membres venant des 4 coins de la France (Corse, Occitanie, Côte-d'Azur, Rhône-Alpes etc.) et a été saluée par la présence de deux authentiques Poilus sortis tout droit du champ de bataille de la Chapelotte, lieu historique incontournable pour l'Arme du Génie qui a œuvré jusqu'au sang de 1914 à 1918 sur cette parcelle de Lorraine dans une guerre de montagne sans limite et innovante. Le président a rappelé qu'ils s'étaient réunis en ce samedi 20 mai 2017 à l'occasion de la 11<sup>ème</sup> Assemblée des anciens du 9<sup>ème</sup> Régiment du Génie, la seconde en Meurthe et Moselle et que les trois fanions de bataillon présents représentent les grandes Régions militaires de leur pays, qui ont connu la grande guerre. Il a souligné que le drapeau de l'Amicale porte en lettres d'or cousues dans ses plis, les inscriptions suivantes : Verdun 1916, La Somme 1916, L'Aisne 1917, L'Oise 1918 et Colmar 1944 avec 24 citations à l'ordre de l'armée. Le bataillon du 9<sup>ème</sup> RG est l'unité du génie la plus décorée pendant la première guerre mondiale. Le 9<sup>ème</sup> R.G a reçu durant la Grande Guerre : 24 citations à l'Ordre de l'Armée, 11 citations à l'Ordre du Corps d'Armée, 4 citations à l'Ordre de la Division. Le bataillon du 9<sup>ème</sup> RG est l'unité du génie la plus décorée pendant la

première guerre mondiale et est intervenu sur la Chapelotte. En tant que régiment, le 9<sup>ème</sup> Régiment a eu aussi pour affectation en 1962 Neuf-Brisach, caserne Abbatucci.



Le 9<sup>ème</sup> Régiment du Génie est dissous le 19 juin 1992 et l'Amicale des Anciens du 9<sup>ème</sup> régiment du Génie est née, le 17 septembre 2006.

## Pourquoi Badonviller ?

Pour eux venir dans le Grand Est pour faire leur assemblée même si le siège est à Lyon est une reconnaissance envers leurs anciens qui ont bravé le feu et l'enfer sur ses terres de Lorraine et leur a permis de se rendre au monument aux Morts pour honorer leur mémoire ainsi que « Badonviller la Martyre ».

*Eric Taverne*

# La résidence des personnes âgées



Coin détente pour se retrouver et faire le ou lire le « couaill ».

Ce bâtiment d'un peu plus de trente logements subira lui aussi d'importantes transformations dans les années à venir.

Dans l'immédiat, les réunions se suivent de façon à ce qu'elles aboutissent à des travaux contribuant au bien-être des résidents.

A l'extérieur, les employés communaux ont aménagé un joli petit coin de repos avec de nouveaux bancs et une bonne sécurisation du passage des véhicules se rendant sur le parking de l'établissement.

Les débuts de soirée devraient être beaucoup plus agréables et les causeries bien plus fréquentes.

Souhaitons-le pour tous ces résidents.

# Badonviller : point de départ de la sécurité des motards



Le samedi 29 avril, dès le petit matin, la ville était réveillée par les rugissements caractéristiques des moteurs de motos.

L'opération « Motard responsable » mise en place par les services de la Préfecture venait de débuter.

Pour reprendre la route dans les meilleures conditions possibles à l'approche des beaux jours, revoir les consignes de sécurité, assister aux ateliers encadrés par la Gendarmerie Nationale, la Police Nationale, les CRS ainsi que des inspecteurs du permis de conduire, la journée semblait ne pas suffire mais elle fut bien remplie pour les quelques 80 motards présents.

Après le contrôle de leurs machines, les équipages étaient invités à s'élancer pour parcourir deux itinéraires tracés sur les routes sinueuses du Col de La Chapelotte et des lacets serrés du secteur de Pierre Percée, tout cela sous l'oeil attentif des forces de l'ordre.



Un challenge permettait de remporter des lots pour la sécurité (Gants - Gilets Fluo) et pour le premier primé sur l'ensemble de la journée, la récompense était de se voir attribué un airbag spécial motard.



Une journée sans pluie qui s'est déroulée dans une excellente ambiance, voire studieuse et qui a permis de comprendre aussi que les motards « Gendarmes » étaient à l'écoute des motards traditionnels et qu'ils pouvaient tous ensemble se rassembler autour de la sécurité.

Un merci tout particulier à **Christian Irlinger** qui, pour cette occasion particulière, a mis à disposition le terrain de sa menuiserie transformé en parking motos.

*Jean-Marie Goglione*





# CCVTT

## Les activités du club

VTT Cross-Country en randonnée et en compétition, Vélo route en randonnée et en compétition, Enduro VTT, Trial et VTT descente.



**Dimanche matin :** Sortie VTT du club accessible à tous à partir de 14 ans : départ place du marché à Badonviller à 9h.

**Samedi après-midi :** Sortie vélo de route à 14 h place du marché.

**Samedi matin :** Ecole VTT labélisé FFC. Sortie « jeunes » à partir de 6/7 ans de 9h30 à 11h30 accompagnée par des membres du club (calendrier mensuel sur le site du club).

### Prenez note :

A la **Découverte des sports cyclistes** les 2 et 3 septembre 2017

**Reprise de l'école VTT** à partir de 6 ans le 2 septembre 2017

**Organisation du 1<sup>er</sup> Cyclo-Cross** le 8 octobre 2017 : Venez nombreux encourager les meilleurs crosseurs du Grand Est.

Le club est ouvert à tous vététistes ou routiers du plus jeune au plus ancien pour une pratique VTT ou cyclo familiale ou en compétition.

### Pour tous renseignements :

[www.ccvtt-badonviller.com](http://www.ccvtt-badonviller.com), Facebook :

CCVTT Badonviller

ou le Président **Pascal Ledoux**

au **06 95 54 19 23**

*Rando des Lacs du 03 Juin.  
1521 participants, record battu.  
Chapeau les organisateurs !*



# Tennis



## Des compétitions toute l'année

Jeunes, seniors et seniors+ se relaient tout au long de l'année pour défendre les couleurs du Club dans différents championnats et tournois.

L'année tennistique débute en octobre ainsi que le « Trophée Lecompte », championnat senior mixte.

Mi-novembre, les garçons 13/14 ans ont pris le relais en championnat départemental.

Fin novembre, les seniors dames et les seniors messieurs ont enchaîné avec les championnats d'hiver.

Début décembre, les premiers compétiteurs individuels entrent en piste. (Certains sont toujours dans la course !)

Le mois de janvier coïncidait avec le démarrage du championnat d'hiver 35+ dames.

Mi-mars, on retrouvait notre équipe de garçons 13/14 ans pour le championnat régional.

Fin avril, les seniors dames et messieurs se remettaient en selle pour les championnats régionaux d'été.

Voici venir le mois de mai et l'équipe de « Raquettes FFT » ainsi que cette année, pour la première fois au club une équipe de « Raquettes des Miss » qui a permis aux jeunes filles de 13/14 ans de faire leurs débuts dans la compétition.



## A venir :

- En juin le « Challenge de la Moselle », compétition mixte.
- En septembre le Championnat d'été 35+ dames qui conclura la saison.

Tout au long de l'année, nos adhérents peuvent également participer à différents tournois individuels. Et en octobre... on recommencera !

*Danièle Gegoux*

# Aménagement du centre ville

L'accessibilité des bâtiments communaux entraîne des travaux supplémentaires qui, au bout du compte, embelliront notre ville et la rendront plus agréable à vivre.

L'accès à la salle « Culture et loisirs » se fera à l'aide de pentes douces, les escaliers actuels seront supprimés.

Le stationnement des voitures sera différent et réglementé et d'autres places de stationnement seront créées.



*Une partie du centre-ville actuel.*



# Club Vosgien

L'assemblée générale du club vosgien de Badonviller qui a eu lieu le samedi 4 mars dernier a permis de faire un point sur les activités de l'association et en particulier sur celle qui constitue la fierté des clubs vosgiens, le balisage et l'entretien des sentiers.



*Les bénévoles au cours des travaux d'entretiens, de réparations et de sécurisations en destination du public.*



Le massif vosgien est entièrement sillonné par environ 20 000 km de sentiers sur lesquels veillent les bénévoles de plus de cent clubs vosgiens. Celui de Badonviller prend sa part de cette importante tâche, c'est une équipe de six baliseurs qui toute l'année s'occupent des 210 km placés sous sa responsabilité.

Ces sentiers font partie de notre patrimoine ; ils relient les hommes depuis des siècles et sont souvent marqués par l'Histoire dont ils ont été les témoins. Ils permettent d'accéder aux richesses naturelles qui nous entourent, à portée de pas, et aiguisent notre âme d'explorateur insatiable. Les fréquenter assidûment est un gage de bonne santé, physique et mentale ! Les respecter et les protéger sont un devoir voire une mission de service public : les dépenses d'entretien sont prises en charge par les collectivités, la ville de Badonviller mais aussi la communauté de communes de Vezouze en Piémont et le Conseil départemental.

Le travail ne manque pas pour maintenir en bon état le réseau : en 2016, on a comptabilisé près de 400 heures de travail et 2600 km de déplacements. L'exubérance de la forêt, la végétation qui envahit les sentiers ou masque le balisage, représente une cause naturelle de dommages aux sentiers et à leur balisage ; les intempéries, nous avons encore en mémoire les tempêtes de 1999, apportent aussi leur lot de bouleversements.

Malgré la vigilance de l'ONF, d'autres dégâts peuvent également intervenir suite aux travaux forestiers, et il faut réparer. On constate même parfois des dégradations volontaires... Mais rien n'entame la bonne humeur et la volonté des baliseurs Badonvillois qui se retrouvent tous les mardis pour une journée de travail au grand air. Et ils sont prêts à partager leur bonheur et accueillir dans leur équipe toutes les bonnes volontés.

*Claude Duee*

## Erratum

Dans le Couarail de printemps il a été omis d'inclure que **Monsieur Giovanelli Jean-Pierre** a tenu l'Hôtel Restaurant de la Gare de Juillet 1959 à Septembre 1972.

Rectification et précision sont donc faites.

# Art et culture en Badonvillois



## Art et Culture en Badonvillois

Partageons notre amour de la culture en pays du Badonvillois

L'année 2017 a bien commencé pour l'association : une conférence, avec projection vidéo, nous a permis de visionner « Le poilu et le châtaignier » film réalisé pour commémorer le sacrifice des nombreux soldats corses tombés au champ d'honneur lors de la guerre 14-18.

Cette conférence était commentée et dirigée par **M. Jean-Pierre Cuny** membre actif de l'association « Guerre en Vosges ».

Au mois de mars, **Mme Élise Fisher**, romancière, donnait une séance de dédicace à la médiathèque.



Séance de dédicaces, Elise Fisher.

Le mois d'avril offrait aux enfants une belle journée de poésie et un lâcher de ballons (2 ballons revenus du fin fond des Vosges ont fait 2 heureuses).

Le concours de poésie, comme tous les ans, a connu un vif succès grâce aux nombreux participants et en particulier cette année à l'originalité des réalisations des classes de **Mmes Taverne et Marckert**.

Ce concours, dont le thème était « Mon école », a permis de récompenser de très beaux poèmes.

Il fut très difficile au jury de faire un choix tant les poèmes furent d'excellente qualité. Bravo à tous !

Pour des raisons d'organisation et

de temps, l'association n'a pas pu offrir à ses habitués, l'aventure « Culture et sac à dos » et nous nous en excusons.

Plutôt que de faire de « l'à peu près » nous avons préféré annuler. Merci de votre compréhension.

N'oubliez pas de venir admirer, à partir du mois de juillet, les toiles de **M. Fabien Monfort** qui seront exposées au « Musée Céramique » de Badonviller.

Réservez dès aujourd'hui un temps pour venir assister à la représentation que donneront les acteurs du théâtre des « Nuits d'Angomont » en octobre.

Merci à tous.

*La Présidente Anick Marcel,  
Le vice-président Christian Hartz*



Ce concours, sur le thème était « Mon école ».



# Les Gazelles

## **Voici un petit résumé de notre grand périple au Sénégal.**

Pendant 8 jours nous sommes allées à la rencontre d'enfants sénégalais scolarisés en maternelle et primaire.



Départ samedi 18 février pour une journée de voyage : taxi avion avec 2 escales - arrivée à Dakar à 3h du matin et bus pour le final à l'écolodge de Simal à 7h du matin.

Petit déjeuner, installation dans nos cases, repas tous ensemble : 1 tribu de 52 gazelles et un staff de 10 personnes. Et tout de suite dans le vif du sujet : préparation des dotations (fournitures scolaires) par école et par classe. Chaque école compte 10 à 12 classes de 30 à 45 enfants.

**Lundi 1<sup>ère</sup> course** de 10,500 km départ 8h... et notre 1<sup>ère</sup> arrivée à l'école de Samba Dialo et quelle arrivée : les enfants, leurs parents et le personnel enseignant nous accueillirent en chantant, dansant, applaudissant au rythme des Djembés. Très émouvant sachant que n'apportions que des fournitures scolaires.



L'après-midi nous avons fait nos valises pour partir dans les Îles du Saloum.

Nous avons campé 3 jours sur une île déserte... l'île de Momo Le Calamar comme il aimait se faire appeler.

**2<sup>ème</sup> jour :** Nous sommes allées courir sur l'île de Falia 986 élèves et l'après-midi... pour ne pas s'ennuyer nous avons pu assister à des combats de catch qui est le sport national.

Le vainqueur remporta un sac de 50kg de riz.

**3<sup>ème</sup> jour** Notre course s'est déroulée sur l'île de Dionewa.

L'après-midi nous avons ainsi pu échanger sur nos coutumes et façons de vivre grâce à la rencontre avec les familles que **Jean Michel** nous a proposée.

Nous avons apporté le thé, l'eau et le sucre pour partager un moment PRIVILÉGIÉ avec eux.

**4<sup>ème</sup> jour :** Ecole de Nodjior.

**Et 5<sup>ème</sup> jour :** à Diofor c'est l'école de N Dougle qui nous a reçus pour la finale.

Ce n'est pas moins de 3700 enfants qui ont été dotés cette semaine.

Les communautés ont préparé durant plusieurs semaines notre venue.

Le directeur et la médecin ont été récompensés avec des pagnes aux couleurs de l'amitié et du respect : le bleu

Nous avons porté haut les couleurs de Badonviller avec des T-shirts floqués pour l'occasion.



# Les Gazelles



Nous avons eu plaisir à partager cette expérience avec plusieurs classes :

- celle d'**Anne Taverne** les CEI de l'école de Salm
- celle de **Delphine Claudel** : CE2-CM1-CM2 maîtresse d'une école de Salm mais à Moussey dans les Vosges
- celle de **Jean Philippe** les grandes sections (les enfants ont pu goûter aux fameux bonbons du baobab qu'ils voyaient dans le livre étudié en classe).

Les enfants nous avait fait des dessins que nous avons apportés au Sénégal et transmis aux enfants de classe similaire.



Et les enfants sénégalais ont adoré refaire des dessins qui reviendraient en France dans ces mêmes classes.

En France nous leur avons rapporté des dessins mais également des coquillages, des photos, de la bouille (jus de fruit du Baobab), des bonbons du baobab, dents de phacochère.

Les Sénégalais rencontrés n'attendent vraiment pas de pitié mais juste un petit coup de main pour que leur jeunesse puisse étudier comme il se doit.





# Club des Retraités de Badonviller et Environs

Encore une année riche pour notre Club avec la stabilité du nombre des adhérents (176) venant de l'ex canton et au-delà, ce qui nous permet de maintenir la cotisation à un prix raisonnable (8€).

Dans la salle rue Saint Martin, des animations hebdomadaires ont lieu Belotte (lundi), Scrabble (jeudi) et les départs des marcheurs le mercredi à 14 heures ; c'est aussi dans la salle que se déroulent les réunions du conseil d'administration.

## **A ce jour les prévisions du calendrier ont été respectées :**

- Janvier : cotisations avec dégustation de la galette.
- Mars : participation au Carnaval de Badonviller.
- Avril : repas de printemps.
- Mai : après-midi détente.

## **A venir :**

- 8 Octobre : **Assemblée Générale** ainsi que la **journée promotionnelle** le 26 (avec visite de LAHR).
- Novembre : **soirée Beaujolais** le 30 Novembre.
- 3 Décembre : **sortie au Marché de Noël** au Tyrol et à Salzbourg, pour plus de renseignements merci de contacter un des coordinateurs de la sortie soit le vice-président Jean Marie Perisse au tél : **06 85 19 89 70** ou le secrétaire Claude Mangin au tél : **06 71 19 63 30**.

**Merci à tous les bénévoles du Conseil d'Administration pour leur implication dans la bonne marche du club.**

Pour tous renseignements sur le Club merci de s'adresser au président **Marcel Jeanbert** soit par tél : 03 83 42 17 14 ou par mail : [marcel.jeanbert@orange.fr](mailto:marcel.jeanbert@orange.fr)

Attention à ne pas le lâcher !



## Camille, notre porte drapeau

Dès l'âge de 5 ans, une charmante et adorable petite fillette suit comme son ombre son **Papy Daniel Filliol**, notre Porte-Drapeau hélas trop tôt décédé.



Avec détermination, courage, sa petite fille **Camille Lotto** veut continuer à porter le Drapeau que lui a spécialement confectionné son Papy ainsi que le baudrier aménagé à sa taille.

Depuis 2009, **Camille** assiste à toutes les manifestations patriotiques, lorsque sa scolarité n'est pas perturbée et lui permet.

Au milieu de ces géants que sont ses aînés porte-Drapeaux, elle fait l'admiration de tous.

En outre, de son initiative, elle apprend et chante parfaitement « La Marseillaise », le « Chant des Partisans ».

*Camille, fière  
de ses médailles  
et de ses diplômes.*

Elle est adhérente à la Section UNACITA de Badonviller et à la Fédération Nationale des Porte-Drapeaux de France, Section de Blainville sur l'Eau (Président **André Bardelli**) depuis 2009.

Le 8 Mai 2017 est, et restera, pour elle, une journée mémorable car inoubliable en raison du déroulement des cérémonies à l'Eglise et aux Monuments aux Morts. En effet, Le tout fut rehaussé par la présence de **Monseigneur Papin**, Evêque de Nancy / Toul et d'environ 400 scouts du Grand Est.

C'est ce jour qui a pu être choisi pour honorer notre jeune Porte-Drapeau, âgée de 13 ans.

Il lui a été remis l'insigne de Porte-Drapeau décerné par Monsieur le Secrétaire d'État aux Anciens Combattants pour 8 années de dévouement et de fidélité. La Médaille d'Honneur, échelon Bronze de la Fédération Nationale des Porte-Drapeaux de France lui est également concédée.



## Don du sang

L'Association des Donneurs se mobilise toujours avec beaucoup de vigueur pour que le nombre de dons ne baisse pas et qu'au contraire il s'améliore à chaque nouvelle séance de dons.

Pour cela, la salle de l'Espace Mansuy accueille les donneurs avec tout le confort nécessaire.

Après avoir donné leur sang, les donneurs ont droit à une collation élaborée sous forme de miniatures préparées le jour même. C'est un plus qui plaît et qui est très apprécié. Sandwichs, café, thé, lait et sucreries sont à disposition de tous.

### **Veillez noter les dates des prochains dons : 17 Juillet - 10 Octobre**

Nous vous attendons très nombreux pour que votre geste sauve une vie ou participe à aider un malade pendant une intervention chirurgicale.



# L'association Panlong

## Qi Gong et Taiji Quan à Badonviller

L'Association Panlong vous accueille tous les mercredis soirs, sauf vacances scolaires, de 20h à 21h 15, à Badonviller, salle Mansuy, pour des cours de Qi Gong destinés à toutes les personnes adultes en quête de bien-être physique et psychique. Différentes formes sont enseignées, et parmi elles, la forme du bâton lors de stages périodiques.

L'Association Panlong vous propose des cours de Qi Gong. Si vous recherchez la sérénité à travers un travail sur vous-mêmes, venez nous voir. Il n'y a aucun esprit de compétition ou de performance pour pratiquer cet art énergétique ancestral chinois, dont les mouvements sont lents, amples, détendus, souples, liés. Le but est d'atteindre une relaxation, d'être à l'écoute de son propre corps, tout en améliorant la perception des autres et de l'environnement, de la nature.



Pour ceux qui préfèrent un art martial, avec applications martiales basées sur l'utilisation optimale de l'énergie vitale, le Taiji Quan de style Yang est enseigné de 18h45 à 20h, toujours salle Mansuy. Le travail peut se composer de taolu (formes) à mains nues, ou bien de travail à l'épée.

Des stages périodiques sont également proposés au fil de la saison.

Les cours sont assurés par **Véronique Uberall**, Ceinture noire 2<sup>ème</sup> Duan, Éducateur sportif, enseignante diplômée de la FFKDA (instructeur fédéral, DIF et CQP de Karaté et disciplines associées, diplômée du Centre National de formation en Qi Gong de santé de Beidahe en Chine et de l'Ecole des Temps du Corps à Paris). Titulaire du 2<sup>ème</sup> Duan de Qi Gong de Santé délivré par l'Association chinoise de Qi Gong de Santé de Pékin, et du 1er Duan de Taiji Quan de l'Association Chinoise de Wushu de Pékin, elle est aussi membre de la FEQGAE, Fédération des Enseignants de Qi Gong, ce qui est une garantie de l'éthique de sa pratique et de son enseignement.

## Comment participer ?

La reprise se fera le mercredi 20 septembre 2017, à 18h 45, salle Mansuy.

Il suffit de venir un mercredi soir à un des deux cours, salle Mansuy, en bas de jogging et t-shirt, avec des baskets légères aux pieds et d'essayer. Si vous choisissez de continuer, il faudra prendre une licence sportive auprès de la fédération FFKDA, fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Qi Gong et/ou du Taiji Quan, et s'acquitter de la participation annuelle pour la fréquentation des cours (130 euros pour la saison 2016/2017, licence comprise, possibilité de payer en 3 fois).

## Contacts :

Véronique : **06 03 04 80 49**

Claude : **06 08 71 51 73**

Email : **panlong@orange.fr**



## **Devenez bénévole à l'ADMR du Piémont Vosgien**

Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil ou encore des qualités d'organisation et d'animation. Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en a forcément une qui vous ressemble !

### **Rejoindre les équipes de bénévoles de l'ADMR, c'est :**

- Etre utile à ceux qui nous entourent ;
- Agir pour le développement local ;
- Vivre une expérience humaine enrichissante;
- Partager et acquérir des compétences et des savoir-faire.

### **Exemple de missions qui peuvent vous être proposées :**

- Répondre aux demandes des personnes et assurer le suivi des prestations ;
- Faire vivre et promouvoir l'association.

De nombreuses missions vous seront proposées, en fonction de vos attentes, de vos connaissances et du temps que vous souhaitez consacrer à l'association.

Vous serez accompagné et formé.

L'ADMR puise ses valeurs et son énergie dans l'engagement de ses bénévoles et à leur orientation vers les missions qui leur correspondent le mieux.

Vous pouvez vous engager à nos côtés sur un choix multiple d'activités :



- Accueil des clients
- Évaluation des besoins des clients
- Organisation et suivi des interventions à domicile
- Visites de convivialité
- Promotion et représentation de l'association
- Appui au développement de nouveaux services
- Communication
- Suivi de la trésorerie Gestion du personnel
- Recrutement et accueil de nouveaux bénévoles
- Organisation des temps forts de l'association

**Venez nous rejoindre :** 28 Rue du Maréchal Foch à Badonviller

Téléphone : **03 83 42 67 40**



# Une MJC pour tous

C'est dans un esprit d'ouverture que la MJC doit être accessible à tous et permettre à travers ses activités de trouver un regain de dynamisme.

A l'heure d'aujourd'hui, la structure comprend 82 membres répartis sous 6 activités : **judo, Badminton, NAP, Atelier couture, atelier théâtre et SYSTHEMA SD**, chacune indépendante les unes des autres et qui portent une action et une activité différentes.

## Le judo

Ce sont 25 jeunes qui viennent pratiquer une fois par semaine cette activité à Badonviller avec **Christian** et **Kevin**.

Parmi eux, il faut mettre en avant **Brad Mugnier** de Badonviller; ceinture verte pratiquant le judo à la fois à Badonviller et à Baccarat qui, en cette fin d'année, a gagné son statut de grand frère sur le tatami et est devenu un modèle pour les jeunes pratiquants du club.

Sous le coaching de **Christian**, **Brad** a décroché le 11 décembre la 2<sup>ème</sup> place du tournoi de Gérardmer après avoir battu 4 ceintures marrons sur 5 qui lui ont été présentés.

Le 27 novembre, c'est à la surprise générale que **Brad** a remporté le tournoi zone sud de Ludres où plus de 80 combattants étaient inscrits dans sa catégorie pour décrocher ce titre.



## L'atelier théâtre

C'est tous les lundis soir y compris pendant les vacances scolaires que treize jeunes de la cité de la faïence et ses alentours de sixième à la troisième très motivés se retrouvent de 17h à 19h30 à Badonviller au



# Une MJC pour tous



sein de l'atelier théâtre du théâtre d'hiver mis en place depuis cinq ans par le metteur en scène des Nuits d'Angomont, **Denis Leloup**.

Pour Denis, travailler avec les enfants est sa Madeleine de Proust car les jeunes sont bruts de décoffrage et comme toute matière noble, c'est la main de l'artiste qui les polit et les façonne, qui révèle le talent, la beauté et la richesse de chaque être, tous différents les uns des autres.

Pour **Denis**, avoir des enfants sur scène est l'avenir des Nuits d'Angomont. C'est en ce mois de mai que **Denis** aidé de **Marie-France Gillet** et **Anne Labouré** et leur troupe de treize jeunes composée de : **Mathilde, Atéa, Alise, Lola, Lou, Éloïse, Hugolin, Dorian, Lucas, Clémence, Paul** sans oublier **Shenoah** et **Antonin** ; ils sont montés sur scène à l'espace Mansuy de Badonviller, aussi à Sainte Pôle et Bionville pour des représentations qui ont bluffé tout le public dans le bon sens du terme rendant hilare toutes les salles, surprises par la qualité du travail des jeunes et de leur engagement physique et mental.

Pour découvrir Meurtre au manoir et Toquez avant d'entrer, le mieux est d'éteindre la télé et d'aller les voir sur scène où ils font la clôture le 1<sup>er</sup> juillet du festival de théâtre de Lunéville.

## Systema 54

Cette activité accueille une vingtaine de membres et a été mise en place par **Christian Leininger** enseignant le judo sur Badonviller.

Utilisés par certains groupes des forces spéciales russes, le systema c'est quoi ? Une pratique de self-défense à la portée de tous reposant sur quatre principes fondamentaux : Respiration, mouvement, relaxation et posture, basés sur la bio mécanique du corps humain et les lois de la physique appliquées au combat en situation extrême.

Avant tout, on apprend à travers son anatomie, à connaître son corps et comprendre celui de l'autre.

Au programme de cette formation, savoir réagir en cas d'agression au bâton ou au couteau, acrobaties basées sur la respiration et le déplacement dans l'espace et pour finir le fameux déplacement en crocodile qui consiste à se déplacer à quatre pattes de la même façon que ce reptile.



## Le Badminton

Cette activité se déroule plusieurs fois par semaine au gymnase de Badonviller et a été initiée par **Jean-Philippe Grdjan** qui gère cette activité de A à Z et qui prend de mois en mois plus d'ampleur et qui compte aujourd'hui 19 pratiquants.



# Une MJC pour tous



## NAP et Atelier couture

Deux activités différentes menées par **Chantal Mangin** en collaboration avec 5 autres jeunes retraités qui ont un seul but : donner de leur temps en direction des enfants de l'école et des personnes voulant apprendre à coudre.

Si comme toutes ces personnes vous avez envie de créer une animation et n'osez pas franchir le pas au vu des contraintes administratives, la MJC peut vous venir en aide comme structure porteuse, il vous suffit juste de mettre sur papier votre projet de le faire parvenir pour septembre au président de la MJC, **Eric Taverne** en mairie.

Après étude du dossier par le bureau, afin de voir si le projet proposé est réalisable, viable et entre dans les compétences d'une MJC, une réponse positive ou négative vous sera donnée. Si le projet est compatible, il vous suffira de devenir membre actif de la MJC et de lancer le projet en lien avec le président sous le couvert de la MJC avec pour seule condition de respecter le cahier des charges de l'association MJC.

*Eric Taverne*



# État Civil

## Depuis la parution du Couarail n°32



### Naissances

<b>BACCAR Cameron</b>	06.12.2016
<b>LIUZZO Elsa</b>	09.02.2017
<b>LECLERC Clémence</b>	15.03.2017



### Mariage

03 Juin **CORRETTE Jean-François et GEDOR Cécilia**



### Décès

<b>ROMARY François</b>	27.11.2016
<b>MASSON Robert</b>	23.12.2016
<b>DELAGE Marie</b> veuve Coin	29.12.2016
<b>SIMONET Gabriel</b>	30.12.2016
<b>SENDRE Jean-Claude</b>	05.01.2017
<b>DILLER Dominique</b> épouse Bazin	10.01.2017
<b>BILLOD-LAILLET Denis</b>	11.01.2017
<b>VOZELLE Renée</b> veuve Claudel	12.01.2017
<b>COLINYvonne</b> veuve Riou	17.01.2017
<b>DENIS Danielle</b>	28.01.2017
<b>KARLESKIND Danielle</b> veuve Weck	29.01.2017
<b>BENNOUA Meriem Pierrette</b> veuve Perquin	02.02.2017
<b>Dubas Yves</b>	17.02.2017
<b>JOVENIN Yvette</b> veuve Thomas	22.02.2017
<b>MUNIER Bernard</b>	24.02.2017
<b>Bouliung Madeleine</b> veuve Ernesti	05.03.2017
<b>CHAMPION Thérèse</b> épouse Chatton	07.03.2017
<b>BERTRAND Pierre</b>	28.03.2017
<b>LHUILIER Jean</b>	10.04.2017
<b>VALENTIN Odile</b> veuve Resse	13.04.2017
<b>DECKER Brigitte</b> épouse Muller	01.05.2017
<b>BRANDMEYER Paul</b>	02.05.2017
<b>HERTZ Clotilde</b>	24.05.2017
<b>NEY Guy</b>	26.05.2017





# Manifestations

## Deuxième semestre 2017

<b>Juin</b>	21	<b>Fête de La Musique</b>	Comité des Fêtes	
	24	<b>Exposition Art Plastic</b>	Salles du Collège	
	25	<b>Repas</b>	3 Rue Thiers	Association La Valence
	30	<b>Kermesse des Ecoles</b>	Ecole Primaire	
<b>Juillet</b>	2	<b>Brocante</b>	Square du Souvenir Français	Employés Communaux
	8-9	<b>Réservation Particulière</b>	Espace Mansuy	
	10 au 31	<b>Locaux du Péricolaire</b>	CLSH	Familles Rurales
	14	<b>Réservation Particulière</b>	Espace Mansuy	
	14	<b>Festivités Fête Nationale Feux d'Artifices</b>	Stade Municipal	
	15-16	<b>Réservation Particulière</b>	Espace Mansuy	
	17	<b>Don du Sang</b>	Espace Mansuy	
	22-23	<b>Réservation Particulière</b>	Espace Mansuy	
	28	<b>Fête de Fin de Centre</b>	Espace Mansuy	Familles Rurales
	29-30	<b>Réservation Particulière</b>	Espace Mansuy	
<b>Août</b>	1 <sup>er</sup> au 31	<b>Locaux du Péricolaire</b>	CLSH	Familles Rurales
	5-6	<b>Réservation Particulière</b>	Espace Mansuy	
	12-13	<b>Réservation Particulière</b>	Espace Mansuy	
	19-20	<b>Réservation Particulière</b>	Espace Mansuy	
	20	<b>Barbecue Valence</b>	3 Rue Thiers	Association La Valence
	26-27	<b>Réservation Particulière</b>	Espace Mansuy	
<b>Septembre</b>	2-3	<b>Réservation Particulière</b>	Espace Mansuy	
	2-3	<b>Journées Portes Ouvertes</b>	Locaux CCVTT	CCVTT
	9-10	<b>Bourse Troc</b>	Espace Mansuy	Association Lana Mon Enfant
	15	<b>Loto des Ecoles</b>	Espace Mansuy	Ecole Primaire
	16-17	<b>Réservation Particulière</b>	Espace Mansuy	
	23-24	<b>Réservation Particulière</b>	Espace Mansuy	
	23-24	<b>Fête Patronale</b>	Place de La République	
	30	<b>Réservation Particulière</b>	Espace Mansuy	

# Manifestations

## Deuxième semestre 2017



<b>Octobre</b>	1 <sup>er</sup>	<b>Réservation Particulière</b>	Espace Mansuy	
	7	<b>Portes Ouvertes</b>	Collège	Association Aqua Terra
	7-8	<b>Repas d'Automne</b>	Espace Mansuy	Club des Retraités
	10	<b>Don du Sang</b>	Espace Mansuy	
	14-15	<b>Réservation Particulière</b>	Espace Mansuy	Classe 50
	21-22	<b>Réservation Particulière</b>	Espace Mansuy	
	22	<b>Epreuve Cyclo-Cross</b>	Place de La République	CCVTT
	28-29	<b>Foulées d'Halloween</b>	Place de La République	ACCB
	31	<b>Goûter d'Halloween</b>	Espace Mansuy	Association Lana Mon Enfant
<b>Novembre</b>	3	<b>Soirée Loto</b>	Espace Mansuy	Familles Rurales
	4-5	<b>Cross Départemental</b>	Espace Mansuy et +	Sapeurs-Pompiers
	10	<b>Soirée Loto</b>	Espace Mansuy	Club Football
	11-12	<b>Assemblée Générale</b>	Espace Mansuy	CCVTT
	17	<b>Soirée Beaujolais</b>	Espace Mansuy	Club des Retraités
	18-19	<b>Repas des Anciens</b>	Espace Mansuy	Comité des Fêtes
	25-26	<b>Marché de Noël</b>	Espace Mansuy	Ecole Primaire
<b>Décembre</b>	2-3	<b>Ste Barbe</b>	Espace Mansuy	Sapeurs-Pompiers
	5	<b>UNACITA</b>	Grands Salons	
	9-10	<b>Défilé Saint Nicolas Soirée Saint Nicolas</b>	Espace Mansuy	
	15	<b>Loto de Noël</b>	Espace Mansuy	Ecole Primaire

**Rédaction :** Mairie de Badonviller - Les membres de la commission Information-Communication.

**Photographies :** Jean-Marie Goglione - Eric Taverne - Daniele Gegoux - Peggy Vinot - Nicolas Fulpin - Véronique Uberall  
Anick Marcel - Christian Hartz - Claude Duée - Pascal Ledoux - Virginie Marckert.

**Dépôt légal :** Juin 2017

